



RAPPORT FINANCIER

Le compte de résultat :

Au titre de l'exercice 2020/2021, le compte de résultat de l'association se présente de la manière suivante :

Les charges :

Nos charges d'exploitation s'élèvent à **270 552 €** contre 254 143 € l'année passée, soit une légère hausse.

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 1 968 € contre 6 200 € l'an passé ; elles représentent des factures d'exercices antérieurs payées en retard.

Il n'y a plus de charges financières car nous n'avons pas eu recours au découvert bancaire, ce qui prouve que notre trésorerie s'est améliorée.

Les produits :

Vente de prestation de service : 137 290 € contre 99 184 € l'an dernier.

Cette hausse est essentiellement due à la mise à disposition de Julien Geisler pour la gestion administrative de l'école de musique « A Ta Portée ».

Les subventions d'exploitation s'élèvent à 171 000 € contre 184 876 € l'an passé.

Cette baisse est due à la perte de la subvention du CD 54 et de la CCPHVA, pour la partie Ecole de musique.

Le résultat de l'exercice est de + 77 939 €

Ce résultat d'exercice s'explique en trois points :

- Mise en place de l'activité partielle de novembre 2020 à mai 2021, ce qui nous a permis de percevoir les aides de l'Etat pour le chômage partiel.
- Le maintien à 100% de la subvention municipale, malgré l'arrêt des activités en raison de la crise sanitaire.

Nous les en remercions, et avons souhaité faire une provision en fonds dédiés pour les manifestations qui n'ont pu avoir lieu sur cet exercice, notamment les festivités prévues pour fêter les 60 ans de la MJC ainsi que le projet V-Gaming. Ses deux actions sont reportées à septembre/octobre 2021.

- La victoire au conseil des prud'hommes en première instance le 3 août 2020, suivi par une seconde victoire en cour d'appel le 14 septembre 2021. Ce qui clôt définitivement le dossier avec notre ancienne salariée et nous permet de reprendre la provision pour risques d'un montant de 34 875 €.

Comme chaque année, nous vous proposons que ce résultat d'exercice soit mis en report à nouveau.

Lentement mais sûrement, malgré la crise sanitaire, la situation financière de la MJC s'améliore. C'est réjouissant mais il faut rester vigilant. Cet exercice nous a permis de continuer à remonter la pente, mais l'équilibre financier est fragile.

Les changements qui seront opérés sur la prochaine saison, à savoir la perte de l'école de musique et l'arrêt du partenariat avec « A ta portée » peuvent avoir un impact financier négatif si nous ne les anticipons pas.

L'équipe du Bureau de la MJC